

**CONCILIATION DES DONNÉES PRÉVUES AU PARAGRAPHE 3
DE L'ARTICLE 75
(ACTIF, PASSIF, DÉPENSES ET REVENUS DU DISTRIBUTEUR)
AVEC LES DONNÉES VÉRIFIÉES CONTENUES AU RAPPORT
ANNUEL 2003 D'HYDRO-QUÉBEC**

1 **1 ÉTATS FINANCIERS DU DISTRIBUTEUR**

2

3 Les tableaux suivants présentent la conciliation de données visées au
4 paragraphe 3 de l'article 75 avec les données vérifiées contenues au rapport
5 annuel d'Hydro-Québec couvrant l'exercice financier 2003.

6

7 • **Tableau 1** : Ce tableau présente l'état des résultats sectoriels sous un
8 format semblable à celui de l'état des résultats consolidés contenu à la
9 page 81 du rapport annuel 2003 d'Hydro-Québec. Un premier bloc
10 montre les résultats des activités réglementées et non réglementées
11 d'Hydro-Québec Distribution. Un second bloc fait ressortir les résultats
12 des autres secteurs d'exploitation de même que les résultats consolidés
13 d'Hydro-Québec.

14 • **Tableau 2** : Ce tableau reprend de façon spécifique les informations
15 sectorielles du Distributeur contenues dans la note 22 (page 105) du
16 rapport annuel 2003 d'Hydro-Québec, en distinguant les activités
17 réglementées et non réglementées et en indiquant les achats de service
18 de transport d'électricité.

19 • **Tableau 3** : Ce tableau concilie les résultats détaillés des activités
20 réglementées du Distributeur selon les principes comptables
21 réglementaires, et les résultats de ces mêmes activités selon les
22 pratiques statutaires.

1

TABLEAU 1: ÉTATS FINANCIERS SECTORIELS - DISTRIBUTION

États des résultats sectoriels Exercice terminé le 31 décembre 2003 (en millions de \$)	Distribution				Autres	Éliminations intersectorielles	Hydro-Québec consolidée 2003
	Activités réglementées	Activités non- réglementées	Effet de la consolidation	TOTAL			
Produits	8 678	27		8 705	12 335	(9 615)	11 425
Charges							
Exploitation	932	18		950	3 925	(2 629)	2 246
Achats d'électricité et de combustible (incluant les achats de services de transport)	6 856			6 856	2 080	(6 980)	1 956
Amortissement et décaissement	432	5		437	1 479		1 916
Taxes	104			104	507		611
Total	8 324	23		8 347	7 991	(9 609)	6 729
Bénéfice / perte d'exploitation	354	4		358	4 344	(6)	4 696
Frais financiers	443	2		445	2 289		2 734
Frais corporatifs	46			46	(46)		0
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	(135)	2		(133)	2 101	(6)	1 962
Part des actionnaires sans contrôle					31		31
Bénéfice net (perte nette)	(135)	2		(133)	2 070	(6)	1 931

2

3

1

TABEAU 2: INFORMATION SECTORIELLE - DISTRIBUTION

État des résultats Exercice terminé le 31 décembre 2003 (en millions de \$)	Distribution				Autres	Éliminations intersectorielles	Hydro-Québec consolidée 2003
	Activités réglementées	Activités non- réglementées	Effet de la consolidation	TOTAL			
Produits							
Clients externes	8 634	27		8 661	2 764		11 425
Intersectoriels	44			44	9 571	(9 615)	0
Total	8 678	27		8 705	12 335	(9 615)	11 425
Achats de services de transport	2 313			2 313		(2 313)	0
Amortissement et déclassement	432	5		437	1 479		1 916
Frais financiers	443	2		445	2 289		2 734
Bénéfice net (perte nette)	(135)	2	0	(133)	2 070	(6)	1 931
Investissements en immobilisations et en actifs incorporels	546	7		553	2 584	(4)	3 133
Actif total	9 828	172	(69)	9 931	46 713	1 059	57 703

2

TABLEAU 3: RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DISTRIBUTEUR

ÉTAT DES RÉSULTATS Activités réglementées Exercice terminé le 31 décembre 2003				
	RÉSULTATS STATUTAIRES	AJUSTEMENTS		RÉSULTATS RÉGLEMENTAIRES
		Débit	Crédit	
PRODUITS	8 677,7			8 670,7
Clients à l'externe	8 633,7			8 626,7
Ventes d'électricité	8 578,0	7,0 (a)		8 571,0
Facturation externe émise	55,7			55,7
<i>Revenus liés à la fourniture d'électricité</i>	52,8			52,8
<i>Autres produits</i>	2,9			2,9
Intersectoriels	44,0			44,0
Facturation interne émise	44,0			44,0
CHARGES	8 812,9			8 776,1
Charges d'exploitation	930,5			936,0
Charges brutes directes	847,2			847,2
Charges de services partagés	386,0	5,5 (b)		391,5
Coûts capitalisés	-269,5			-269,5
Crédit de retraite	-33,2			-33,2
Achats	6 856,0			6 849,0
Achats d'électricité	4 512,8			4 505,8
<i>Approvisionnement patrimonial</i>	4 449,3		7,0 (a)	4 442,3
<i>Approvisionnement non patrimonial</i>	63,5			63,5
Service de transport	2 313,0			2 313,0
Achats de combustible	30,2			30,2
Charges en capital	980,1			958,6
Amortissement et déclassement	432,4			432,4
Taxes	104,2			104,2
Frais financiers	443,5	416,1 (c)	443,5 (c)	416,1
Crédit d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental	0,0	5,9 (c)		5,9
Frais corporatifs	46,3	32,5 (d)	46,3 (d)	32,5
BÉNÉFICE NET / PERTE NETTE (-)	-135,2			-105,4

Éléments de conciliation

- (a) Pour refléter l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumé par l'actionnaire
- (b) Pour comptabiliser l'ajustement requis afin de simuler le rendement sur les actifs des fournisseurs
- (c) Pour refléter les différentes structures de capital utilisées dans la répartition des frais financiers
→ Structure présumée du Distributeur versus Structure intégrée d'Hydro-Québec
- (d) Pour refléter les différentes méthodes de répartition des frais corporatifs :
→ Selon les charges totales excluant les achats à des fins statutaires / Selon les charges primaires - immobilisations nettes à des fins réglementaires

1 **2 ACTIF TOTAL ET BASE DE TARIFICATION**

2 Le tableau de la page suivante concilie la base de tarification au 31 décembre
3 2003 du Distributeur et son actif total réglementé figurant au tableau 2 du
4 présent document.

ACTIF TOTAL ET BASE DE TARIFICATION				
Activités réglementées				
au 31 décembre 2003				
<i>(en millions de \$)</i>				
	Base de tarification	Ajustements Réglementé	Statutaire	Rapport annuel
Immobilisations en cours	0,0		(a)	360,4
Immobilisations en exploitation				
Coût	11 679,5			11 679,5
Equipements de mesurage	590,2			590,2
Postes de distribution	57,9			57,9
Lignes aériennes de distribution	6 315,2			6 315,2
Lignes souterraines de distribution	2 545,1			2 545,1
Réseaux autonomes	881,9			881,9
Autres actifs de réseaux	25,3			25,3
Actifs de soutien	1 263,9			1 263,9
Amortissement cumulé	4 016,3			4 016,3
Equipements de mesurage	345,4			345,4
Postes de distribution	49,2			49,2
Lignes aériennes de distribution	2 082,7			2 082,7
Lignes souterraines de distribution	580,7			580,7
Réseaux autonomes	384,4			384,4
Autres actifs de réseaux	5,7			5,7
Actifs de soutien	568,2			568,2
Valeur nette	7 663,2			7 663,2
Equipements de mesurage	244,8			244,8
Postes de distribution	8,7			8,7
Lignes aériennes de distribution	4 232,5			4 232,5
Lignes souterraines de distribution	1 964,4			1 964,4
Réseaux autonomes	497,5			497,5
Autres actifs de réseaux	19,6			19,6
Actifs de soutien	695,7			695,7
Actifs incorporels	54,0			54,0
Coût	172,8			172,8
Amortissement cumulé	-118,8			-118,8
Dépenses non amorties et autres actifs	235,4			372,4
Actif au titre des prestations constituées	279,8			279,8
Avantages complémentaires de retraite	-137,0	(b)	137,0	0,0
Mesures de réduction de l'effectif	1,9			1,9
Actifs réglementaires	28,3			28,3
Programmes commerciaux	17,0			17,0
Plan global en efficacité énergétique	11,3			11,3
Remboursement gouvernemental	62,4			62,4
Fonds de roulement	315,7			1 377,6
Encaisse	225,8	-225,8	(c)	0,0
Débiteurs	0,0		(d)	1 287,7
Matériaux, combustibles et fournitures	89,9			89,9
BASE DE TARIFICATION vs ACTIF TOTAL	8 268,3			9 827,6

Éléments de conciliation

- (a) Les immobilisations en cours sont exclues de la base de tarification jusqu'à leur mise en exploitation
- (b) Selon les normes comptables de présentation, les passifs ne peuvent être présentés en compensation des actifs
- (c) L'encaisse réglementaire est établie selon une étude des délais de recouvrement des dépenses (*étude Lead/Lag*), alors qu'aux fins statutaires, aucune portion n'est allouée spécifiquement au Distributeur
- (d) Aux fins statutaires, seuls les éléments d'actifs alloués spécifiquement sont présentés à titre d'actif

1 **3 PASSIF RELATIF AUX ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES DE**
2 **DISTRIBUTION**

3

4 Hydro-Québec, et non ses divisions, émet des titres de dette sur les marchés
5 financiers, faisant en sorte que la division Hydro-Québec Distribution ne dispose
6 d'aucun passif propre.

7

8 D'autre part, dans sa décision D-2003-93, la Régie de l'énergie a reconnu au
9 Distributeur une structure du capital présumée comportant 65 % de capitaux
10 empruntés et 35 % de capitaux propres, qui diffère de la structure d'Hydro-
11 Québec. Par conséquent, l'établissement d'un passif présumé en vertu de ces
12 règles ne permet pas de réaliser directement une conciliation avec les données
13 vérifiées d'Hydro-Québec au 31 décembre 2003.

14

15 Compte tenu de ce qui précède, le passif présumé du Distributeur au 31
16 décembre 2003 peut être établi comme suit :

17

18	Base de tarification réelle au 31 décembre 2003	
19	(voir HQD-2, Document 10)	8 268 300 000 \$
20	x Portion Dette de la structure du capital demandée	<u>65 %</u>
21	Passif présumé relatif aux activités réglementées	
22	au 31 décembre 2003	<u>5 374 395 000 \$</u>